



# **CRITÈRES DE SÉLECTION ADDITIONNELS POUR L'ÉQUIPE NATIONALE DE PARACANOË 2019**

Critères de sélection finaux approuvés par le Conseil de course de vitesse – 5 février 2019

## **1. Général**

1.1. Les critères additionnels sont soumis aux principes et procédures énoncés dans le document *Procédures de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2019* qui se trouve sur le [site Web de CKC](#).

### 1.2. Classification

1.2.1. Les athlètes qui ne sont pas actuellement classifiés ou dont le statut est à réviser doivent se faire classifier avant les épreuves de sélection et avant la participation à une compétition internationale. Ceci inclut la classification physique et la soumission de passeport. La classification physique permet de déterminer la catégorie dans laquelle un athlète est éligible, dictant les épreuves auxquelles l'athlète peut s'inscrire.

## **2. Objectifs de performance**

Les critères de performance de l'équipe de paracanoë senior 2019 sont guidés par les objectifs de performance de CKC et ont pour but d'identifier et de préparer les athlètes qui démontrent le potentiel de terminer parmi les 8 premiers dans une épreuve paralympique lors des championnats du monde de paracanoë et de progresser vers un podium lors des Jeux paralympiques.

Canoe Kayak Canada identifiera des athlètes de paracanoë éligibles pour les compétitions ci-dessous :

2.1. Coupe du monde de paracanoë, Poznan, Pologne, 24 au 26 mai 2019

2.2. Championnats panaméricains de paracanoë, Sao Paulo, Brésil, 6-7 juillet 2019

2.3. Championnats du monde de paracanoë, Szeged, Hongrie, 21 au 25 août 2019

### **3. Procédures de sélection**

3.1 Les compétitions suivantes serviront d'épreuves de sélection pour les nominations des équipes :

- Essais de l'équipe nationale 1 - Montréal, Québec  
10 au 12 mai 2019
- Essais de l'équipe nationale 2 - Dartmouth, Nouvelle-Écosse  
21 au 23 juin 2019

3.2 Le nombre d'athlètes sélectionnés pour les équipes indiquées dans la section 1 ci-dessus lors des EEN1 et EEN2 dépendra de la qualité des performances. Les facteurs utilisés pour évaluer la qualité d'une performance peuvent inclure :

- % TMO - La performance de l'athlète par rapport au temps de médaille d'or (voir l'annexe A);
- % TFA - La performance de l'athlète par rapport au temps de finale A (voir l'annexe A)
- % Gagnant;
- Performance connue (p. ex., les résultats par rapport aux concurrents internationaux dans une épreuve);
- Historique de performance (p. ex., les résultats internationaux);
- Classement (voir le tableau d'assignation des points du classement à l'annexe B);
- Progression du classement (amélioration ou régression du classement national).

Ces facteurs ne sont pas en ordre et un ou plusieurs peuvent être utilisés pour soutenir ou rejeter une sélection. D'autres facteurs non listés peuvent également être considérés.

3.3 La sélection finale de l'équipe aura lieu d'ici le :

3.3.1 Coupe du monde de paracanoë : 15 mai 2019

3.3.2 Championnats panaméricains de paracanoë : 30 juin 2019

3.3.3 Championnats du monde de paracanoë : 30 juin 2019

3.4 Toutes les inscriptions des compétitions de l'équipe de paracanoë 2019 doivent être approuvées par l'EC.

### **4. Sélection des équipes**

#### **4.1 Équipe de Coupe du monde**

4.1.1 Jusqu'à 2 athlètes peuvent être sélectionnés dans chaque épreuve.

- 4.1.2 Tous les athlètes doivent démontrer un potentiel de top 8 dans la finale A (voir la section 3.3 pour les détails).
- 4.1.3 Pour être sélectionné, un athlète doit :
  - 4.1.3.1 Remporter la finale dans son épreuve et sa classification (p. ex., KL3) lors des EEN1.
  - 4.1.3.2 S'il y a deux gagnants, ceux-ci seront tous deux sélectionnés.
  - 4.1.3.3 S'il n'y a qu'un seul gagnant, l'athlète en deuxième position ayant le meilleur classement sera sélectionné.
    - 4.1.3.3.1 Si deux athlètes terminent en deuxième position et sont à égalité sur le classement, l'athlète ayant le moins d'écart de temps avec le gagnant sera sélectionné.

## **4.2 Équipe des championnats panaméricains (NOUVEAU)**

- 4.2.1 Un maximum d'un athlète peut être sélectionné dans chaque classification pour chacune des épreuves.
- 4.2.2 Tous les athlètes doivent démontrer un potentiel et une progression vers une performance parmi les 8 premiers - Finale A lors de prochains championnats du monde et/ou Jeux paralympiques (voir la section 3.2 pour les détails).
- 4.2.3 Un classement sera déterminé selon les résultats combinés des EEN1 et des EEN2.
- 4.2.4 L'athlète gagnant qui détient le meilleur classement pour une épreuve sera sélectionné.
- 4.2.5 Advenant que l'athlète sélectionné refuse sa nomination, une évaluation de performance des athlètes suivants au classement déterminera s'ils seront sélectionnés.
- 4.2.6 Au besoin, un bris d'égalité aura lieu lors des EEN2 ou pendant un camp d'entraînement. La date et le lieu du bris d'égalité seront à la discrétion de l'END sur approbation de l'EC.

## **4.3 Équipe des championnats du monde**

- 4.3.1 Un maximum de deux athlètes peut être sélectionné dans chaque classification pour chacune des épreuves.
- 4.3.2 Tous les athlètes doivent démontrer un potentiel de top 8 dans la finale A (voir la section 3.3 pour les détails).
- 4.3.3 Un classement sera déterminé selon les résultats combinés des EEN1 et des EEN2.

- 4.3.4 L'équipage gagnant qui détient le meilleur classement pour une épreuve sera sélectionné.
- 4.3.5 L'équipage gagnant ayant le deuxième meilleur classement sera sélectionné.
- 4.3.6 Si un seul gagnant satisfait les points 4.3.4 et 4.3.5 ci-dessus, l'équipage suivant au classement sera sélectionné.
- 4.3.7 Au besoin, un bris d'égalité aura lieu lors des EEN2 ou pendant un camp d'entraînement. La date et le lieu du bris d'égalité seront à la discrétion de l'END sur approbation de l'EC.

## **ANNEXE A**

### **Temps de performance**

Les temps de performance à comparer au temps de finale A (TFA) seront arrondis au dixième de seconde (p. ex., 49.46 devient 49.5 et 38.74 devient 38.7)

<b>ÉPREUVE</b>	<b>TMO</b>	<b>Top 8</b>
KL3-HOMME	40.00	43.00
KL3-FEMME	51.00	57.00
KL2-HOMME	42.00	48.00
KL2-FEMME	53.00	60.00
KL1-HOMME	50.00	55.00
KL1-FEMME	56.00	62.00
VL3-HOMME	48.00	53.00
VL3-FEMME	66.00	77.00
VL2-HOMME	55.00	58.00
VL2-FEMME	58.00	72.00
VL1-HOMME	58.00	68.00
VL1-FEMME	70.00	80.00

## **ANNEXE B**

### Attribution des points du classement

<b>Position</b>	<b>Points</b>
1	18
2	17
4	15
5	14
6	13
7	12
8	11
9	10
10	9
11	8
12	7
13	6
14	5
15	4
16	3
17	2
18	1